

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

Communication

Echange verbal ou non

(Le toucher, le regard, l'écoute) pour instaurer une relation de confiance mutuelle

Proposer des occasions d'expression diversifiées

Ecoute

Entendre et traiter la douleur physique et la souffrance morale

Entendre le refus et la non-adhésion

Qualité

Des prestations hôtelières, d'accueil, d'animation

Le prendre soin

Préserver l'autonomie

Respecter le rythme de vie du résident

Garantir une prise en charge médicale et soignante conformes aux bonnes pratiques et recommandations

Dignité

Préserver l'Humanité

S'engager dans un accompagnement de fin de vie.

Ouverture

Ouvrir la structure à des ressources extérieures et développer les partenariats.

Favoriser les interactions pour créer une culture de l'échange

Respect

De la singularité, de l'intimité, de la confidentialité

Satisfaction

Evaluation de la satisfaction du résident et de son entourage.

Information

Informé le résident de l'ensemble de ses droits et des possibilités qui s'ouvrent à lui dans le cadre de son accompagnement, Donner au résident et à son entourage les informations adaptées et individualisées

Accompagnement

Élaborer un projet d'accompagnement individualisé avec le résident en y associant les proches et / ou le représentant légal

Nos aînés

Résidence

Professionnels

Familles, proches, tutelles

Partenaires institutionnels

Bénévoles

Prestataires